

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2017

RPI La Chapelle / Les Chavannes en Maurienne

Etaient présents :

Représentant les municipalités :

Mme Da Costa, conseillère municipale à La Chapelle.
Mr Goyet, conseiller municipal à La Chapelle.
Mr Portaz, maire à La Chapelle.
Mr Tedesco, conseiller municipal à les Chavannes en Maurienne.
Mme Boch, adjointe à les Chavannes en Maurienne.
Mme Berthet, conseillère municipale à les Chavannes en Maurienne.
Mme Chevallier, maire de les Chavannes en Maurienne.

Représentant l'Education Nationale :

Mme Ferrier, directrice à la Chapelle.
Mme Pasquier, directrice à les Chavannes en Maurienne.
Mme Rancurel, DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).
Mr Cuinat-Guerraz, DDEN.

Représentant les parents d'élèves :

Mme Darmezin (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Julliard (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Galle Arigon (école de la Chapelle).
Mr Revers (école de la Chapelle).

Etaient excusés :

Mr Julien, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

1. Résultats des élections.

Mme GALLE ARIGON et Mr REVERS ont été élus délégués des parents d'élèves pour l'école de la Chapelle. Le taux de participation a été de 55%.

Mmes JULLIARD et DARMEZIN ont quant à elles été élues pour représenter les parents d'élèves de l'école de Les Chavannes en Maurienne. Le taux de participation a été de 83%.

Leurs coordonnées ont été transmises via les cahiers de liaison.

2. Effectifs et personnels 2017/2018.

La Chapelle					Les Chavannes en Maurienne		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	3	4	5	3	6	5	9
20					20		

Enseignantes : Mme FERRIER (La Chapelle), Mme PASQUIER (Les Chavannes en Maurienne).

Intervenant musique : Mme HENRY (elle sera en congé maternité à partir de janvier, pour l'instant elle n'a pas de remplaçant)

EVS : Mme BONNOT. Son contrat n'est pas renouvelé.

Intervenante en italien : Mme RIELLO pour les Chavannes (du CE2 au CM2) et une enseignante italienne employée par le consulat pour la Chapelle.

3. Présentation du règlement intérieur et des chartes.

• ***Règlement intérieur.***

Deux modifications ont été apportées cette année concernant les horaires de l'école (passage à quatre jours) et les horaires des APC (activités pédagogiques complémentaires). Les modalités sont les suivantes pour cette année scolaire :

- La Chapelle : le lundi et le jeudi de 8h20 à 8h50
- Les Chavannes en Maurienne : le lundi et le jeudi de 8h10 à 8h40

• ***Charte Internet.***

Après un bref rappel de ses principes et contenus, aucune modification n'a été apportée.

• ***Charte de la laïcité.***

Un rappel de cette charte, présente depuis la rentrée scolaire 2015, a été fait auprès des membres du Conseil.

• ***Projet d'école.***

Rédaction d'un nouveau projet d'école pour 2017 – 2020. Dans chaque école, un projet d'école est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans, il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin ainsi que les partenaires extérieurs.

⇒ Le Conseil d'Ecole, à l'unanimité, a approuvé le règlement intérieur et les deux chartes mentionnées ci-dessus.

- **Plan Vigipirate.**

Le niveau Vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat " s'applique sur l'ensemble du territoire. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

- L'école de la Chapelle met en avant que les locataires du dessus circulent librement dans la cour pendant le temps scolaire et que de nombreuses personnes entrent dans les locaux même après ses rappels réguliers. Mr Cuinat-Guerraz rappelle un article de loi : « les locaux vacants disponibles au-dessus des écoles doivent être assignés à l'école sauf s'ils disposent d'une sortie différente que celle des élèves ». Mr Portaz entend le problème et va effectuer un recadrement des locataires. Pour créer une autre sortie, la mairie ne dispose pas du budget suffisant pour le moment.

4. Activités et projets.

- Participation des élèves de GS à CM2 au cross organisé à St Remy de Maurienne le 20/10/2017. Le Sou des Ecoles a offert un goûter à l'ensemble des enfants du cross. Il y a eu que de bons retours de la part des autres écoles et de l'organisation. Les enseignantes remercient les parents qui ont accompagné en nombre lors de cette sortie. → Une dérogation a été accordée aux enfants des Chavannes non titulaires de la carte de transport scolaire pour qu'ils puissent se rendre à l'école de la Chapelle.
- Cycle natation du 4 juin au 15 juin pour l'ensemble du RPI, maternelles y compris (financé par les mairies). Les séances auront lieu tous les après-midi (stage). → Départ au niveau de la Chapelle, une dérogation a été accordée aux enfants des Chavannes non titulaires de la carte de transport scolaire pour qu'ils puissent se rendre à l'école de la Chapelle.
- Mme Pasquier entame des démarches pour organiser la semaine de stage de ski de pistes aux Karellis la semaine du 29 Janvier. Les élèves de CP à CM2 participeraient à ce cycle de 4 jours (lundi / mardi / jeudi / vendredi, à la journée). Les horaires d'école seront alors modifiés pour tout le RPI : classe de 9h à 17h tous les jours (avec pause méridienne pour les maternelles). Le cycle est financé par le sou des écoles (ESF + forfaits) et par les mairies (transport).
- Projet de sortie : la Jarrienne des Cimes le 26 janvier avec tout le RPI, sollicitation d'accompagnateurs de moyenne montagne (car activité à encadrement renforcé). L'association organisatrice prête gratuitement du matériel.

5. Demande de travaux/de matériel.

Travaux et équipements, la Chapelle :

- Le mitigeur a été changé coté CP/CE1, il devrait être remplacé du côté de la maternelle.
- La Mairie est remerciée pour sa réactivité et son écoute notamment au niveau du copieur couleur.

Travaux et équipements les Chavannes en Maurienne : l'école a été rénovée (sol et peinture).

- Mme Pasquier remercie également la Mairie des Chavannes en Maurienne pour son investissement auprès de l'école de la commune.

6. Questions diverses.

- Mr Cuinat-Guerraz soulève la question du radon dans les écoles. Les municipalités informent le conseil que les taux sont surveillés régulièrement.
- Mme Rancurel soulève la question de l'aide aux devoirs pour la future rentrée (son organisation). Pour l'instant, nous attendons plus de renseignements à ce sujet avant de nous prononcer.
- Les élèves iront tous au monument aux morts de la Chapelle pour le 11 novembre.
- Mr Portaz soulève la question des séismes sur la commune, car il souhaite une coordination des actions en cas de fortes répliques. Mr l'Inspecteur pour l'instant n'a pas d'information de la part de sa hiérarchie, il demande aux enseignants d'inscrire les conduites à tenir dans le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et de faire des exercices d'entraînements.

Les membres du Conseil d'Ecole